

CHARTRE AMAP Les Cerisiers

Principes fondateurs

- ❖ Respect de la Charte de l'agriculture paysanne
- ❖ Production de dimension humaine adaptée aux types de culture et d'élevage
- ❖ Production respectueuse de la nature, de l'environnement et de l'animal : développement d'une biodiversité, fertilité des sols, production sans engrais chimiques de synthèse ni pesticides, gestion économique de l'eau ...
- ❖ Bonne qualité des produits : gustative, sanitaire, environnementale
- ❖ Appui à l'agriculture paysanne locale
- ❖ Solidarité et liens actifs avec tous les acteurs locaux œuvrant pour le maintien de l'agriculture durable et d'un commerce solidaire
- ❖ Respect des normes sociales par rapport aux employés de l'exploitation, y compris le personnel temporaire
- ❖ Recherche de la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles
- ❖ Accompagnement des producteurs à l'autonomie, c'est-à-dire la capacité à être maître de ses choix
- ❖ Proximité des producteurs et des consommateurs pour assurer le lien direct entre eux et pour favoriser le circuit le plus court entre producteurs et consommateurs
- ❖ Formalisation et respect des contrats à chaque saison entre consommateurs et producteurs
- ❖ Aucun intermédiaire entre producteurs et consommateurs, pas de produits achetés et revendus par les producteurs sans accord des consommateurs
- ❖ Définition à chaque saison d'un prix équitable entre producteurs et consommateurs
- ❖ Information fréquente des consommateurs sur les produits
- ❖ Solidarité des consommateurs avec les producteurs dans les aléas de la production
- ❖ Participation active des consommateurs à l'AMAP favorisée par la responsabilisation du maximum d'adhérents
- ❖ Sensibilisation des adhérents de l'AMAP aux particularités de l'agriculture paysanne

10 principes de l'agriculture paysanne

1. Répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'agriculteurs d'accéder au métier et d'en vivre.
2. Etre solidaire des paysans des autres régions d'Europe et du Monde.
3. Respecter la Nature.
4. Valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares.
5. Rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation, et de vente des produits agricoles.
6. Assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits.
7. Viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations.
8. Rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural.
9. Maintenir la diversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées.
10. Raisonner toujours à long terme et de manière globale...



AMAP Les cerisiers / Céret

Web : <https://amaplescerisiers.fr>

Mail : amapcerisiers@gmail.com